

VILLE DE HOUILLES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 MAI 2015

Le 21 mai 2015, à 20 heures 35, le Conseil municipal de la commune de Houilles s'est réuni salle du Conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Alexandre JOLY, Maire de Houilles, Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines (convocation distribuée le 15 mai 2015, affichage effectué le 15 mai 2015).

Étaient présents :

M. Alexandre JOLY, M. Bernard DUCLOS, Mme Fleur RÜSTERHOLTZ, Mme Laurence MADES, M. Patrick CADIOU, Mme Ingrid CAVRET, M. Grégory LECLERC, Mme Paule DANG, M. Christophe GOUT, M. Jean-François SIROT, M. François HEURTEL, M. André SAUDEMONT, Mme Marie-France BRÉGUET, M. Jean-Pierre GARNIER, Mme Frédy BAILLY, Mme Monique DUFOURNY, M. Alain MOYON, M. Jean-Patrick WUERTZ, Mme Chantal DUFAUX, Mme Bertille HURARD, M. Romuald RUIZ, M. Cédric COLLET, Mme Laurence LAMBLIN, Mme Stéphanie GOMMÉ, Mme Anne-Sophie GOUTHIER, M. Jean-François MOURTOUX, Mme Alexandrine FERRAND, M. Romain BERTRAND, M. Julien VIALAR, M. Jacques GRIMONT, M. Henri WODKA, M. Janick GIROUX, Mme Monika BELALA, M. Guillaume HUGOT, Mme Annick POUX

Étaient représentés par procuration :

Mme Marie-Michèle HAMONPar Mme Paule DANG
Mme Martine NAVE CUNHAPar Mme Monique DUFOURNY
Mme Anne-Sophie JACQUESPar Mme Alexandrine FERRAND
Mme Éliane BOSSELARD.....Par Mme Monika BELALA

Secrétaire de séance :

Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur VIALAR a été désigné **à l'unanimité** par le Conseil municipal pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Maire fait observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Christian LE CHAPONNIER, ancien élu local décédé le 14 avril dernier (conseiller municipal de Houilles en 1983 et adjoint au maire de 1989 à 2008).

Monsieur le Maire proclame l'installation de Madame Annick POUX en tant que conseillère municipale en remplacement de Monsieur Florian BOHÊME, démissionnaire.

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2015

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2015 est adopté **à la majorité (33 voix pour, 6 voix contre)**

II- RELEVÉ DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (Article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Après interventions de Monsieur GIROUX et de Madame BELALA, le Maire passe aux questions soumises à l'approbation du Conseil municipal.

III- QUESTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

III.1 ADMINISTRATION GENERALE - Election suite à la vacance d'un poste au sein de la Commission Petite enfance - Affaires sanitaires et sociales - Intergénération - Logement (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Après intervention de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de procéder au renouvellement du poste vacant, au sein de la Commission Petite enfance - Affaires sanitaires et sociales - Intergénération - Logement.

Madame Annick POUX se propose pour ce poste.

Après vote à main levée décidé à l'**unanimité**, Madame Annick POUX est élue à l'**unanimité**.

III.2 ADMINISTRATION GENERALE - Renouvellement des représentants de la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Après intervention de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de procéder au renouvellement des représentants de la Ville au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Se sont présentées les listes suivantes :

Liste ID Commune	Liste Houilles Ensemble
<ul style="list-style-type: none">• Mme DANG• Mme HAMON• M. GRIMONT• M. MOYON• M. WUERTZ• Mme BAILLY• Mme DUFAUX	<ul style="list-style-type: none">• Mme POUX• M. WODKA• M. HUGOT

Après avoir examiné les listes en présence,

Après vote à bulletin secret,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 39

Sont désignés scrutateurs : Messieurs WODKA et GRIMONT

Sont élus à la proportionnelle au plus fort reste :

- Mme DANG par 33 voix
- Mme HAMON par 33 voix
- M. GRIMONT par 33 voix
- M. MOYON par 33 voix
- M. WUERTZ par 33 voix
- Mme BAILLY par 33 voix
- Mme POUX par 6 voix

III.3 ADMINISTRATION GENERALE - Approbation de la convention de mise à disposition des services pour le fonctionnement de la piscine intercommunale de Houilles (Rapporteur : Monsieur CADIOU)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Messieurs GIROUX et CADIOU, le Conseil municipal décide à l'**unanimité** d'approuver la convention de mise à disposition des services pour l'exploitation et la gestion de la piscine intercommunale située à Houilles (40, rue du Président-Kennedy) et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

III.4 ADMINISTRATION GENERALE - Transfert de la compétence « organisation des sessions estivales de cinéma en plein air » des communes au profit de la CABS (Rapporteur : Monsieur LECLERC)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Messieurs GIROUX et LECLERC, le Conseil municipal décide à l'**unanimité** d'approuver le transfert de la compétence « organisation des sessions estivales de cinéma en plein air » de la Commune à la Communauté d'Agglomération de Boucle de la Seine et de mandater Monsieur le Maire pour transmettre ladite délibération au Président de la C.A.B.S. dès qu'elle sera rendue exécutoire.

III.5 ADMINISTRATION GENERALE - Convention de prestation de service avec la CABS pour l'organisation de la 7^{ème} Soirée Emploi Entreprises (Rapporteur : Monsieur LECLERC)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Madame BELALA, de Messieurs GIROUX et WODKA le Conseil municipal décide à l'**unanimité** d'approuver la convention de prestation de service entre la CABS et la commune de Houilles relative à l'organisation de la 7^{ème} Soirée Emploi Entreprises et d'autoriser son Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

III.6 ADMINISTRATION GENERALE - Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation du marché de prestations d'assurances (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Après intervention de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'**unanimité** d'approuver la convention de groupement de commande en matière d'assurances et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

III.7 ADMINISTRATION GENERALE - Avis sur la fiscalisation de la participation des communes adhérentes au SIVOM de Saint Germain en Laye (Rapporteur : Monsieur DUCLOS)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Messieurs GIROUX et WODKA, le Conseil municipal décide à l'**unanimité** de s'opposer à la fiscalisation de la participation de la commune au budget du SIVOM de Saint- Germain-en-Laye et de la maintenir sur le budget de fonctionnement de la ville.

III.8 RESSOURCES HUMAINES - Révision du tableau des effectifs (Rapporteur : Monsieur HEURTEL)

Après intervention de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à réviser et à actualiser comme suit le tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet :

GRADES	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF	DATE D'EFFET
Attaché principal	8	9	01/07/2015
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	3	6	01/07/2015
Auxiliaire de puériculture principale de 2 ^{ème} classe	4	7	01/07/2015
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	5	10	01/07/2015
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	1	2	01/07/2015

III.9 FINANCES - Demande de subvention de l'Etat au titre de la dotation d'action parlementaire pour le projet d'aménagement de l'historial Victor Schœlcher (Rapporteur : Monsieur MOURTOUX)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Madame BELALA et de Monsieur GIROUX, une suspension de séance de 2 minutes est prononcée à la demande de Monsieur GIROUX.

Après interventions de Monsieur le Maire et de Madame POUX, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention de l'Etat (Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales) du montant le plus large possible, au titre de la dotation d'action parlementaire, pour le projet d'aménagement de l'historial Victor Schœlcher ;
- de s'engager à utiliser cette subvention pour le seul objet susmentionné dans la présente délibération ;
- de s'engager à financer la part des travaux restant à la charge de la commune.

III.10 VOIRIE - Autorisation signature convention - société GRDF - hébergement de concentrateurs sur des toits d'immeubles dans le cadre du projet Compteurs Communicants Gaz (Rapporteur : Monsieur SIROT)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Messieurs HUGOT et WODKA, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention portant autorisation d'occupation domaniale des bâtiments cités dans les documents annexés, établie pour une période de 20 ans, renouvelable tacitement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite autorisation d'occupation domaniale avec la société GRDF ainsi que chacune des conventions particulières d'application ;
- de fixer le montant de la redevance d'occupation à hauteur de la somme de 50 € HT par site occupé et par an.

III.11 URBANISME - FONCIER- Bilan de l'état du foncier bâti et/ou non bâti détenu par l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY) au 31 décembre 2014 (Rapporteur : Monsieur LECLERC)

Après interventions de Monsieur le Maire et de Monsieur WODKA, le Conseil municipal **prend acte** du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par l'EPFY dans le cadre de la convention de portage foncier au cours de l'année 2014 étant précisé qu'aucune cession ou acquisition n'a été réalisé en 2014.

III.12 URBANISME - Acquisition amiable à titre onéreux d'un bien sis à Houilles 15 avenue Carnot – cadastré AN 6 (Rapporteur : Monsieur LECLERC)

Après interventions de Monsieur le Maire et de Monsieur GIROUX, le Conseil municipal décide **à l'unanimité:**

- d'acquérir le bien sis 15 avenue Carnot, à Houilles, cadastré AN 6 pour un montant de 825.000 euros (huit cent vingt-cinq mille euros), majorés des frais accessoires de la passation de l'acte ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer, pour le compte et au nom de la Ville, tous actes relatifs à l'acquisition du bien objet de la présente ;
- de désigner l'office notarial PRAQUIN & ASSOCIES pour la rédaction des actes à intervenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Prochaine séance du Conseil municipal :
jeudi 25 juin 2015 à 20h30
Salle Victor Schœlcher

Prochaine séance du Conseil communautaire :
Mercredi 17 juin 2015 à 20h30
Pôle Chanorier à Croissy-sur-Seine

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines,**



Alexandre JOLY